

Direction de l'Animation et du
Développement du Territoire

AVIS DE PUBLICITÉ

en vue de la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public
(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-1 du CG3P)

FICHE n° DADT-2023-006

Nature du projet	Autorisation d'occupation temporaire d'emplacements
Commune	SAINTE-ANNE
Secteur	Place schoelcher
Superficie proposée	6 emplacements avec véhicules 6 emplacements sans véhicules
Durée du titre d'occupation	Le 14 janvier 2024 de 14h00 à 23h30 et le 27 janvier 2024 de 18h00 à 23h30
Montant de la redevance	<ul style="list-style-type: none"> • 50 euros / jour pour les marchands avec véhicule • 40 euros / jour pour les marchands sans véhicule
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et esthétique du stand 20% - Qualités et originalité des produits vendus 25% - Moteur silencieux 20% - Equipements éco responsables, respectueux de l'environnement 20% - Gestion autonome des déchets 15%

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public sur cette emprise doit déposer un courrier de demande à l'attention de monsieur le maire **avant le vendredi 6 Janvier 2024 à 13H00** accompagnée des documents suivants :

- ❖ Présentation de l'activité
- ❖ Photo du véhicule (si nécessaire)
- ❖ Carte grise du véhicule (si nécessaire)
- ❖ Attestation d'assurance du véhicule (si nécessaire)
- ❖ Extrait de Kbis
- ❖ Carte de commerçant ambulant
- ❖ Assurance professionnelle
- ❖ Justificatif d'identité
- ❖ Justificatif de domicile
- ❖ Attestation de conformité en gaz (si nécessaire)
- ❖ Attestation de conformité en électricité (consuel) (si nécessaire)
- ❖ Licence de vente de boissons alcoolisées (cat 3)
- ❖ Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origines animales (si nécessaire)

Toute candidature doit être adressée par courrier à la mairie de Sainte-Anne - place Schoelcher - 97180 SAINT-ANNE ou par mail à l'adresse : service.courrier@ville-sainteanne.fr
Pour toute information complémentaire, contacter: **La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire** - Mail : dadt@ville-sainteanne.fr - Téléphone : 05.90.85.59.95

Annexe

Emplacements mis à disposition



- Emplacement n° 1 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 2 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 3 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 4 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 5 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 6 marchand sans véhicule

- Emplacement n° 7 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 8 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 9 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 10 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 11 marchand sans véhicule
- Emplacement n° 12 marchand sans véhicule